



Centre Communal d'Action Sociale

Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le
ID : 057-265701839-20210325-25032021-BF

**COMPTE RENDU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 25 MARS 2021**

Séance du 25 mars 2021, sous la présidence de Madame Else TUSCHL. Convocation du 16 mars 2021.

PRESENTS : Mesdames TUSCHL – RUSSELLO – FRANGIAMORE – HARRATH – KERMAOUI – ANANICZ – BOUR.

Messieurs ESTRADA – JAGER – SAVALLI – ALBERT.

ABSENTS EXCUSES : Madame PORT.

Messieurs KLEINHENTZ – REY.

ABSENTS : Mesdames CHEBLI – BALTA.

Monsieur ZIMMERMANN.

PERSONNEL INVITE : Mesdames AKOUDAD – VASSEUR.

ORDRE DU JOUR

01 – BILAN DE L'ACTION SOCIALE 2020

02 – PERSPECTIVES BUDGETAIRES POUR 2021

Madame TUSCHL ouvre la séance et rappelle que dans les communes de 3 500 habitants et plus, ainsi que dans les établissements publics administratifs (C.C.A.S), un débat sur les orientations générales du budget doit avoir lieu.

Bien que ce débat n'ait pas, lui-même de caractère décisionnel, les règles de quorum s'y appliquent.

Madame TUSCHL effectue ensuite le bilan de l'exercice 2020 et dresse les perspectives budgétaires pour l'année 2021.

01 – BILAN DE L'ACTION SOCIALE 2020

Dépenses de fonctionnement :

1. LES AIDES SOCIALES AUX FAMILLES :

- Les bons alimentaires

Le CCAS délivre des bons alimentaires aux personnes nécessiteuses sous critères de ressources. Pour l'attribution d'un bon alimentaire, le C.C.A.S. prend en compte le reste à vivre, c'est-à-dire ce qui reste à la personne après avoir imputé aux ressources mensuelles (toutes ressources prises en charge sauf l'allocation logement) les charges courantes (loyer résiduel, factures énergie, téléphone, assurances...). Le montant du bon alimentaire varie selon la composition familiale. (40 € pour une personne seule, 50 € pour un couple et 10 € supplémentaire par personne à charge).

En 2020, 317 bons ont été distribués pour un montant total de 17 070 €.

- Les bons de Noël :

Les bénéficiaires des distributions alimentaires du Secours Populaire et de la Croix Rouge bénéficient à la fin de l'année d'un bon de Noël.

En 2020, 96 bénéficiaires se sont vu octroyer un bon de Noël pour une dépense totale de 2 750 €.

- Atelier Alimentaire :

En partenariat avec le Centre social et HUDA (Hébergement d'urgence pour Demandeurs d'Asile) le C.C.A.S. a organisé des cours de cuisine avec des personnes précaires avec pour objectif d'échanger autour des aliments présents dans les colis alimentaires. Nous avons axé cette action sur le partage, la socialisation, l'entraide et la bienveillance. Les restos du cœur et le Secours Populaire ont offert des denrées alimentaires pour permettre une diversité. Le C.C.A.S a pris en charge les denrées alimentaires manquantes pour un total de 77,72 €.

2. LES AIDES AUX PERSONNES AGEES :

Le CCAS est particulièrement attentif aux personnes fragilisées par l'âge et met tout en œuvre pour les garder actives et réactives face à la solitude...

- Goûters hebdomadaires et repas trimestriel :

Le CCAS participe aux frais des goûters hebdomadaires et repas trimestriels de la Belle Epoque, ainsi que des résidents de la Maison de Retraite St Jean Baptiste.

Suite à la crise sanitaire, seuls les goûters et repas des mois de janvier et février ont pu avoir lieu.

Cette prestation s'est chiffrée à 462,47 € pour la Belle Epoque et 215,26 € pour les résidents de St Jean Baptiste, soit un total de 677,73 €.

- Sortie annuelle :

Le CCAS a pris en charge les frais de transport pour la Belle Epoque : une sortie à Langatte le 29 septembre 2020 pour une dépense de 390 €.

- Cadeau de Noël :

Chaque année les seniors de la localité de 67 ans et plus reçoivent de la part du C.C.A.S soit un cadeau, soit un repas de fin d'année au choix. Les résidents de la maison de retraite au nombre de 92 reçoivent également un cadeau.

Cette année, compte tenu de la situation sanitaire, il n'était pas possible d'organiser de repas. Chaque bénéficiaire a reçu un bon cadeau d'une valeur de 40 € pour un couple et de 20 € pour une personne seule. Ils ont eu le choix entre plusieurs commerces de la localité à savoir ; (le B'Est, Boutique Amina, EROGLU Ilyas et MEDJAOUI Ceremony).

- *Sur les 343 bénéficiaires en couple (302 ont choisi le B'EST, 12 Boutique Amina, 17 Eroglu et 12 Medjaoui) → carte cadeau de 40 €.*
- *Sur les 336 personnes seules (308 ont choisi le B'EST, 2 Boutique Amina, 18 Eroglu et 8 Medjaoui) → carte cadeau de 20 €.*
- *Les 92 résidents de la maison de retraite ont reçu un set de manucure et un kit de peigne.*

Au total 771 seniors se sont vu octroyer un cadeau de Noël pour une dépense totale de 21 113.30 €.

- 1er mai :

A l'occasion du 1er mai, le CCAS a offert aux résidents de la maison de retraite des brins de muguet pour une somme de 90,60 €.

- Plan Canicule :

Une cellule de veille est toujours prête à les visiter ou à leur rendre des services au cours de cette période. Du personnel administratif et des membres du CA sont inscrits sur cette liste, prêts à intervenir en cas de besoin.

Cette année, le CCAS a offert 80 brumisateurs à la maison de retraite et aux personnes âgées vulnérables pour une valeur de 90.60 €

3. LES AIDES AUX PERSONNES EN DIFFICULTES :

Il a été demandé au C.C.A.S. d'autoriser le règlement de 415,80 € à titre exceptionnel des frais de nettoyage d'un logement insalubre occupé par un habitant de la localité sans ressources.

4. LES AIDES SOCIALES AUX ENFANTS :

Le Secours Populaire a offert une sortie au parc de Sainte Croix le 19 août 2020 aux enfants et parents qui bénéficient des distributions alimentaires. Le CCAS a pris en charge le goûter pour un montant total de 30,57 €.

5. LES AIDES AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISMES PUBLICS :

- Subventions :

Les Associations qui participent à une action sur FAREBERSVILLER peuvent bénéficier d'une SUBVENTION si elles en font la demande.

En 2020, le C.C.A.S. a octroyé une subvention aux associations suivantes pour un montant total de 8 450 € :

- *Secours Populaire Français → 2 000 € ;*
- *L'Afsep (Association Française des Sclérosés En Plaques) → 200 € ;*
- *L'Apeda (Adultes, Professionnels et Parents d'Enfants Dyslexiques Associés) → 100 € ;*
- *Sos amitié Metz lorraine → 100 € ;*
- *Cidff de Moselle est → 2 850 € ;*
- *Association donneurs de sang bénévoles → 100 € ;*
- *Croix rouge française → 2000 € ;*
- *Alys de Moselle → 200 € ;*
- *Adot 57 (Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains) → 100 € ;*
- *Association AIDES (lutte contre le VIH et les hépatites virales) → 100 € ;*
- *Restos du Cœur (500 €) ;*
- *Association Etoile de la Paix (200 €).*

- Brioches de l'amitié

- Tous les ans, le CCAS organise la vente des brioches pour le compte de l'Association familiale d'aide aux enfants inadaptés (AFAEI) de SAINT AVOLD. Cette année le CCAS a décidé d'offrir une brioche aux bénéficiaires des distributions alimentaires pour un coût total de 440 €.

6. LE DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE (DRE) :

Le programme du DRE repose sur une approche globale des problèmes d'un enfant repéré dès la halte-garderie. Quatre grands axes sont visés à savoir : la santé, l'absentéisme et le décrochage scolaire, l'exclusion et le soutien à la parentalité.

En 2020, le coût global du DRE s'est élevé à 84 531,86 € (dépense de 17 672,80 € + 66 859,06 € de valorisation). La maintenance du logiciel Dre de 600 € est incluse dans ce coût.

Pour l'année 2020, nous comptabilisons 140 suivis.

- *6 enfants de moins de 6 ans : 3 filles et 3 garçons*
- *60 enfants de moins de 10 ans : 25 filles et 35 garçons*
- *74 enfants de plus de 10 ans : 32 filles et 42 garçons*

- 42.85 % des jeunes touchés par le DRE sont des filles, contre 57.15 % de garçons → Au cours de l'année 2020, le nombre de filles suivies dans le DRE est en augmentation.
- Concernant les familles, nous comptabilisons 99 foyers suivis, dont 22 familles monoparentales.

Des actions sont mises en place sur toutes les facettes de la vie quotidienne d'un enfant repéré comme fragilisé.

- Axe Santé

Pour les actions « santé », le coût global s'est élevé à 22 655,38 € (dépenses de 1 655.38 € + 21 000 € de valorisation). Il y a eu 7 prises en charge en 2020.

Diverses actions ont été menées à savoir :

- Ateliers hygiène de vie enfants + ados ; action permettant aux enfants d'avoir une alimentation plus saine → prise en charge des frais cantine pour 3 enfants → 236,38 €
- Prise en charge de suivis spécifiques de diverses prestations pour l'accès aux soins (orthophoniques, psychologiques,...) des enfants en difficultés. → 1 419 € (4 enfants)

- Axe Absentéisme et décrochage scolaire

Pour les actions « absentéisme et décrochage scolaire », le coût global de l'année 2020 s'élève à 30 458,22 € (dépenses de 6 908,22 € + 23 550 € de valorisation). Il y a eu 84 prises en charge en 2020.

Diverses actions ont été menées à savoir :

- Révisions d'été qui ont eu lieu pendant les vacances d'été et de la Toussaint. Repérage effectué en partenariat avec les écoles, avec pour support les cahiers de vacances. Le but étant de pallier les difficultés liées à la crise, de faire le point sur les acquis, de préparer la rentrée et d'accéder à une socialisation. → 38 enfants
- Renforcement éducatif (apprentissage scolaires, éducatifs et autres) (Prise en charge d'un encadrant pour le suivi d'un enfant dans le cadre du DRE pendant les heures de cantine de janvier à mars 2020) → 516.83 € → 1 enfant
- Accident de parcours : prise en charge de frais divers dans le cadre d'un accompagnement individuel des familles en difficultés (transport scolaire, achat fournitures, coopérative scolaire...) pour favoriser la réussite scolaire de l'enfant. → 2176 € → 45 enfants
- + 1 648,91 € en notre faveur (rattachement de charges qui n'ont pas été dépensées en 2020)

- **Axe Soutien à la parentalité**

Pour les actions « soutien à la parentalité », le coût global de l'année 2020 s'élève à 22 019,20 € (dépenses de 5 819,20 € + 16 200 € valorisation)

Pour cet axe, il y a eu 33 prises en charge en 2020.

- *Prise en charge éducative et de loisirs des enfants ciblés (activités sportives, mercredis récréatifs, musique, ALSH, colonies de vacances, ...) → 2 736,70 € → 33 enfants*
- *Activités éducatives et de loisirs à destination des parents et des enfants ; travailler le lien parent/enfant sur des actions collectives et/ou des sorties extérieures → spectacle de fin d'année des écoles → 3 082,50 €*

- **Axe Exclusion :**

Pour les actions santé, le coût global de l'année 2020 s'élève à 8 799,06 € (dépenses de 2 690 € + 6 109,06 € de valorisation). Pour cet axe, il y a eu 4 prises en charge.

- *Action favorisant l'engagement des parents, ateliers favorisant les relations parents/écoles, selon les problématiques, ateliers favorisant les relations parents/jeunes → 2 690 €*

Dépenses d'investissement :

- *Achat de deux ordinateurs portables pour le personnel du CCAS → 2 139,07 €*

02 – PERSPECTIVES BUDGETAIRES POUR 2021

Reconduction en 2021 de toutes les aides octroyées en 2020 à savoir :

1. LES AIDES SOCIALES AUX FAMILLES :

- **Les bons alimentaires : (prévision : 19 500 €)**
- **Les bons de Noël : (prévision : 2 500 €)**

2. LES AIDES AUX PERSONNES AGEES :

Compte tenu de la crise sanitaire les goûters, repas et la sortie annuelle sont annulés.
Sera reconduit :

- **la distribution des cadeaux en fin d'année : (prévision : 26 400 €) ;**
- **L'action de Prévention : (prévision : 500) ;**
- **la Semaine Bleue : (prévision : 1 400 €) ;**
- **le Plan Canicule : (prévision : 250 €).**

3. **LES AIDES AUX INDIGENTS : (prévision : 1 500 €)**
4. **LES AIDES SOCIALES AUX ENFANTS : (prévision : 600 €)**
5. **LES AIDES AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISMES PUBLICS :
(prévision : 9 550 €)**
6. **LE DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE (DRE) : (prévision : 124 337 €)**

Madame TUSCHL remercie tous les membres du conseil d'administration de leur présence et de leur attention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.